Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

Band: 24 (1946)

Heft: 9

Artikel: Russula [Fortsetzung]

Autor: Walty, Hans / Berlincourt, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-934043

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Prüfung zur Wahl als amtlicher Pilzkontrolleur der Gesundheitsbehörde X empfohlen. Die kantonale Aufsichtsbehörde ihrerseits teilt nun dieses Ergebnis der betreffenden Gesundheitsbehörde mit, worauf von jener Stelle die Wahl des vorgesehenen Funktionärs erfolgt. Gleichzeitig mit der Einwilligung zur Wahl des vorgeschlagenen Pilzkontrolleurs wird der betreffenden Gesundheitsbehörde aufgegeben, im Einvernehmen mit dem neu gewählten Pilzkontrolleur ein Pilzreglement zu erlassen, wozu wir jeweils eine Vorlage zur Verfügung stellen. Die betreffende Gesundheitsbehörde wird weiterhin angewiesen, in diesem Reglement die Anzahl und die nähere Bezeichnung der in ihrem Kontrollgebiet zugelassenen Pilze aufzuführen. Selbstverständlich wird darauf hingewiesen, daß auch dieses Reglement der Genehmigung der kantonalen Aufsichtsbehörde bedürfe und demzufolge ein Manuskript vor der Drucklegung zur Prüfung vorzulegen sei. Ist dies erfolgt, so sind sämtliche Voraussetzungen für das reibungslose Funktionieren der neuen amtlichen Pilzkontrollstelle gegeben.

Wir haben über die von uns getroffenen Maßnahmen zur Errichtung neuer Pilzkontrollstellen im Kanton Zürich restlos gute Erfahrungen gemacht und auch volle Anerkennung bei den bis heute damit ins Vertrauen gezogenen Gesundheitsbehörden gefunden. Aus diesem Grunde glaube ich mit gutem Gewissen dieses Vorgehen zur Nachahmung empfehlen zu können.

Ein seltsamer Pilzfund

Globaria bovista Schroeter

Im Lagerraum eines Industriebetriebs in Lenzburg wurde in diesem Frühling der Holzboden herausgerissen, um einem neuen Platz zu machen. Zwischen diesem Holzboden und der Erde befindet sich ein etwa 1 m tiefer Hohlraum. Auf dem Erdboden standen fünf ausgewachsene Riesenboviste, während ein sechster umgelegt war. Sie schienen schon alt, aber immer noch fest und gut erhalten. Wie kommen nun aber diese Pilze hierher? Wie konnten Sie sich entwickeln an einem Ort, wo kaum Licht, Luft und Wasser hinzukommt, und zu einer Größe, in der ich den Riesenbovist selten gefunden habe? Der Größte hatte eine Höhe von 40 cm und einen Umfang von 88 cm, während der Kleinste noch 27 cm hoch war und einen Umfang von 52 cm aufwies.

Etwa 200 m von diesem Lagergebäude entfernt liegt die Abfallgrube des Betriebs. Sie ist umgeben von Holundergebüsch; darin wächst alljährlich der Riesenbovist und wird von mir immer geholt. In der Abfallgrube hausen etliche Mäuse und Ratten. Ich kann es mir nicht anders erklären, als daß die Pilze durch diese Nagetiere verschleppt worden sind.

W. Döbeli

Russula

Par Hans Walty, Lenzbourg. Traduction de A. Berlincourt †
(15° suite. Voir p. 73/1946)

Comparons maintenant ces descriptions avec R. drimeia Cooke. Rien chez elle ne correspond aux caractères indiqués ci-dessus. Le chapeau est violet foncénoir, non couleur de la sardoine. Les lamelles sont jaune-citrin dès le commence-

ment, non blanches, se tachant ensuite de jaune, le pied n'est pas blanc teinté de rose, mais lilas du haut en bas. Bresadola défend énergiquement l'opinion que l'espèce nommée par d'autres auteurs luteotacta Rea est R. sardonia Fries. Il écrit dans I. M.:

De toutes les espèces de russules que je connais, celle-ci est la seule qui, d'après les observations faites jusqu'à aujourd'hui, et aussi par sa parenté avec R. rosacea, correspond bien à R. sardonia Fr. Quelques mycologues, Romell en tête, considèrent mon espèce comme étant quelque chose de tout différent, c'est-à-dire luteotacta Rea. Cela est surprenant, car ces auteurs ne savent pas du tout ce qu'est R. sardonia. Romell emploie dans son opuscule «de genere R.» pour R. sardonia le nom de R. Quéletii Fr. comme j'ai pu le constater par les exemplaires qui m'ont été soumis. En outre, il écrivait dernièrement (conf. «Zeitschrift für Pilzkunde»): Russula sardonia qu'on trouve en Suède, est identique avec R. chrysodactrion Sing. Ainsi, maintenant encore, il est dans l'incertitude. Mais Rea et Singer ne savent rien de sardonia puisqu'ils ne la mentionnent pas dans leurs écrits. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que je maintienne mon opinion, puisque ces auteurs ne m'apportent aucune précision sur R. sardonia et que je considère mon espèce comme étant R. sardonia.

Figures: Schaeffer T 16, f. 5-6, Bresadola T 406, Rolland, Atlas des champignons de France, pl. 39 (très bonne), pour *sardonia* Fries (Bresadola), *R. drimeia* Cooke, chez celui-ci pl. 1023, 68, etc.

68. Russula badia Quélet (1880) Russule brun fauve

La croyance très répandue que toutes les russules ayant des lamelles jaunes sont comestibles est démentie par cette espèce.

Chapeau pourpre foncé ou brun-rouge foncé, dans Quélet, reproduction originale supplément de 1880 de son ouvrage: «Champignons du Jura», il est brun châtain avec une teinte rougeâtre, «bai foncé légèrement purpuracé» avec le milieu souvent noir, passant aussi au rouge-carné châtain-rouge brun, souvent encore taché de jaune, finalement devenant ocre pâle, mais jamais olivâtre. Hémisphérique, puis arrondi-étalé-déprimé, charnu 5–10 cm. Le bord est d'abord uni puis sillonné-tuberculeux. La membrane n'est un peu séparable qu'au bord, par temps humide elle est visqueuse, sèche elle est par places pruineuse ou veloutée-rude, souvent aussi veinée radialement.

Lamelles jaunâtre-pâle, puis ocre claire, arrondies au bord du chapeau, presque ventrues, fourchues près du pied et un peu mélangées.

Pied blanc pur, souvent lavé par places de rose-pourpre très pur, surtout à la base, brillant et soyeux, faiblement ridé longitudinalement, parfois fortement veiné, d'épaisseur égale ou faiblement ventru, souvent recourbé et se terminant en pointe.

Chair blanche, douce, seulement au bout d'un certain temps et subitement d'une saveur brûlante, en particulier dans les lamelles. D'après J. Schaeffer, odeur de bois de cèdre, d'après Singer, odeur de fruits, Bresadola ne lui trouve aucune odeur!

Spores en masse ocracées.

Spores 9–10×7,5–8 μ , munies d'aiguillons et cristulées, jaunes.

Cystides ventrues-fusiformes, appendiculées, complètement violet-bleu foncé dans la sulfovanilline.

Forêts de conifères, août à octobre, Lenzhard près de Lenzbourg.

69. Russula rosacea Pers. Russule rosacée

Reproduite par moi-même.

Chapeau rouge sanguin foncé, rose pâlissant devenant olivâtre au centre, bord passant au lilas foncé. Bord d'abord uni, plus tard brièvement strié, charnu, très mince vers le bord, arrondi-étalé-déprimé, 4–7 cm. Membrane visqueuse puis sèche, nue.

Lamelles d'abord pâles puis crème-jaune de Naples, arrondies au bord, plus étroites vers le pied, adnées-décurrentes, plus ou moins serrées, égales, beaucoup sont fourchues près du pied.

Pied rose clair ou rose terne, aussi blanc ou teinté de rose par places, ridé, assez long, base brunissante, d'abord plein puis creux.

Chair pâle, assez profondément colorée en rose sous la membrane et à la périphérie du pied, d'abord douce puis un peu âcre et finalement poivrée.

Spores en masse jaune de Naples pâle.

Spores $9-10\times 8~\mu$, hérissées (les sculptures n'ont pas été examinées.)

Basides $80 \times 9.5 \mu$.

Cystides fusiformes 70–80 $\times 12~\mu$. La réaction dans la sulfovanilline n'est pas connue.

Buissons et plantations de jeunes épicéas en bordure des rives.

Wil-Lenzbourg. Eté.

70. Russula rosacea Pers. Var. exalbicans Pers. (Bresadola)

Se distingue du type par sa coloration blanchâtre depuis le commencement, rarement l'un ou l'autre exemplaire avec le bord taché de rouge, de sorte que cette espèce devrait s'appeler «blanchâtre» plutôt que «blanchissante».

Tout le reste comme le type.

D'après Singer, ce n'est pas autre chose que R. lepida var. alba Quélet.

Autres espèces du groupe Compactae d'après Fries.

71. Russula mustelina Fries Russule couleur de belette

Chapeau jaune-brun, centre souvent plus foncé, jusqu'à brun couleur de datte, très constant dans sa coloration, bord uni, non strié. Arrondi puis étalé, finalement déprimé, 6–12 cm., très ferme et dur. Membrane un peu visqueuse seulement quand le champignon est humide, mais le plus souvent sèche et terne, finement givrée-feutrée au bord, adhérente.

Lamelles crème à jaune de Naples, souvent tachées de brun, parce qu'elles sont larmoyantes, échancrées ou adhérentes par une dent, plus larges en avant, assez serrées, mélangées et fourchues, reliées par des veines.

Pied blanc, la base brunissant bientôt, cylindrique ou ventru, longtemps plein. Chair blanche, souvent brunissante dans la moelle, douce inodore, comestible. Souvent aussi elle est jaunâtre à la périphérie.

Spores en masse crème-ocre claire.

Spores 8-9 \times 6-8 μ , finement verruqueuses, cristulées en réseau.

Cystides rares, presque en massue, bleuissant sauf la pointe dans la sulfovanilline.

Sous les épicéas, forêts de montagnes, sous les mélèzes.

D'après Bresadola, la chair devient rouge brique dans les cassures.

72. Russula semicrema Fries

D'après Bresadola et Schaeffer densifolia à l'état jeune ou forme de densifolia. Singer la désigne comme «une espèce à peine indépendante».

Chapeau invariablement blanc, plus tard avec le milieu brun, charnu, compact, arrondi-ombiliqué-étalé-déprimé, 7-9 cm. Bord nu, uni, presque visqueux, bientôt sec, lisse.

Lamelles crème, minces, serrées, étroites, rétrécies en arrière, plusieurs fois fourchues, décurrentes.

Pied blanc, noircissant même à l'intérieur, caverneux dans la vieillesse.

Chair blanche, inaltérable. Suivant Bresadola elle devient rougeâtre puis noircit dans les cassures. Les préparations sèches deviennent noires. Douce.

Spores en masse blanches.

Spores presque rondes, $8-10\times7-9~\mu$, lisses ou largement granuleuses-verruqueuses, finement cristulées.

Cystides étroitement fusiformes, obtuses.

Bois touffus, rares. Suivant Bresadola, les individus adultes ne sont jamais blancs.

Reproductions: Bresadola I. M. pl. 400. Cooke Illustr. fo br. F. pl. 1067.

73. Russula elephantina Fries Russule blanc d'ivoire

Citée seulement par Fries et Singer.

Suivant Smith, R. elephantina Bolt n'est pas autre chose que R. nigricans.

Bresadola, Schaeffer et Crawshay ne la mentionnent pas.

Indications de Fries et Singer:

Chapeau d'un beau brun ou alutacé avec le bord plus clair, charnu, ferme, arrondi ombiliqué, 7–10 cm. Bord uni, très peu strié et seulement à un âge très avancé, nu. Membrane un peu visqueuse, bientôt sèche, faiblement veinée, un peu séparable au bord du chapeau.

Lamelles blanches puis jaunâtres, tachées de brun au sommet, assez serrées, minces, plusieurs fois fourchues, obtusément adhérentes.

Pied blanc puis brun, légèrement ridé, dur, plein puis creux, gonflé.

Chair blanche, jaune-brunâtre sous la membrane et parfois aussi autour du pied, douce, inodore.

Spores en masse blanc pur.

Spores très faiblement verruqueuses.

Cystides cylindriques au commencement ou faiblement claviformes, plus tard ordinairement étranglées, atténuées en pointe ou obtuses avec un très petit appendice, rose-bleu dans la sulfovanilline, avec de rares granulations bleues tout au sommet.

Dans les forêts de conifères, plus rarement dans les bois feuillus, août à novembre.

Reproductions: Juillard, Hartmann pl. 60,3.

L'espèce très voisine mustelina a des spores dont la masse est crème, non d'un blanc pur, et se distingue encore par les aiguillons des spores.

74. Russula pseudodelica Lange (d'après Schaeffer)

Se distingue de delica uniquement par des lamelles plus jaunes qui vont jusqu'au rougeâtre-carné, des spores dont la masse est jaunâtre-carné, une odeur et une saveur spéciales. La saveur est douce-amère, l'odeur est celle de fruits. Les spores ont des aiguillons fins, rarement caudiculés.

N'est citée ni par Singer ni par Crawshay.

Nous avons ainsi terminé l'étude des «Compactae» de Fries. Nous récapitulons: Chapeau charnu, compact, d'où le bord plutôt épais et, par conséquent, uni, non strié, sans membrane spéciale gluante ou modifiant la couleur.

Pied ferme, charnu, plein.

Lamelles inégales et fourchues.

A ce groupe appartiennent:

- 1. Russula nigricans Bull.
- 2. Russula adusta Pers.
- 3. Russula albonigra Kromb.
- 4. Russula densifolia Gill. (Secrétan).
- 5. Russula semicrema Fries
- 6. Russula mustelina Quél.
- 7. Russula elephantina Fries
- 8. Russula delica Fries
- 9. Russula glaucophylla Quél.

Russula pseudodelica Lange

Singer range Russula mustelina Fr. parmi les Rigidae.

Viennent maintenant les Rigidae:

Ce sont des espèces robustes, fermes, rigides. La membrane n'est pas gluante, mais surtout sèche, floconneuse ou granuleuse. Chair épaisse et rude s'arrêtant avant le bord droit, non strié. Pied plein, d'abord dur, ensuite plus mou, spongieux. Lamelles raides, quelques-unes plus courtes et fourchues, élargies en avant, très largement arrondies au bord du chapeau, c'est pourquoi celui-ci n'est pas enroulé.

Il faut citer (d'après Fries):

Russula lactea Pers.

Russula virescens Schaeff.

Russula lepida Fries.

Russula rubra D.C.

Russula Linneaei Fries.

Russula xerampelina Schaeff.

Russula olivacea Schaeff.

Russula rhytipes que je ne trouve mentionnée nulle part ailleurs.

Nous avons étudié lactea, virescens, lepida, xerampelina et olivacea. Comme nous l'avons dit, Linneaei n'est qu'une forme de xerampelina. Il reste donc:

75. Russula rubra (Krombh.-Bres. 1845) Russule rouge

Chapeau vermillon brillant, souvent blanchâtre vers le bord, plus rarement entièrement blanc avec des taches roses, charnu, hémisphérique ou arrondi, finalement déprimé, 4–11 cm. Bord uni, quelque peu ondulé, membrane sèche, feutrée-veloutée ou aussi nue, difficilement séparable.

Lamelles blanches, puis jaune d'ocre pâle, quelques-unes plus courtes, fourchues, réunies à leur base par des veines, presque serrées, adhérentes ou sinuées adnées.

Pied toujours blanc, le plus souvent gris cendré terne à la base en vieillissant, faiblement ridé, cylindrique ou un peu en massue, avec la base se terminant en pointe, plein puis farci.

Chair blanche, parfois rougeâtre sous la membrane, très âcre, surtout dans les lamelles, inodore.

Spores en masse ocre claire, variant dans des limites assez étroites.

Spores $8-9\times7-7.5 \mu$, jaunâtres, verruqueuses, non cristulées.

Cystides entièrement violet-bleu dans la sulfovanilline.

Montagnes, plus fréquentes dans les forêts de conifères que dans les bois feuillus. Juin-octobre.

D'après Singer, ce champignon est légèrement vénéneux. Il provoque une irritation ou brûlure de la gorge, une impression de malaise, des sueurs abondantes.

Reproduction: Bresadola I.M. pl. 415.

Furcatae (d'après Fries). Chapeau compact, ferme, avec une membrane mince d'abord fortement adhérente, plus tard séparable, bord mince, enroulé dans la jeunesse puis étalé, aigu, uni. Pied d'abord compact, plus tard mou à l'intérieur, spongieux. Lamelles fourchues, le plus souvent rétrécies aux deux extrémités, minces et étroites.

Fries range dans cette catégorie Russula coerulea Pers., depallens Pers., sardonia Fries, rosacea Fries, sanguinea Bull., furcata Lam., olivascens Fries.

Nous avons décrit R. depallens Pers. (comme variété de vesca d'après Singer), R. sardonia Fr., (R. luteotacta Rea), R. rosacea Fr., R. furcata Lam., de même R. olivascens Fr. comme variété de xerampelina Schaeff.

Il reste donc à décrire:

76. Russula caerulea Cooke (Pers.) Russule bleuâtre

Chapeau pourpre claire ou pourpre bleuâtre, plus foncé ou brunâtre au centre, bossu, souvent aussi simplement déprimé avec un bord mince, uni, un peu sillonné à la fin, 6-9 cm.

(A suivre)